



Les syndicats CGT et FO *Établissement Public de Santé Mentale 71*



ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE SANTÉ MALADE, BIEN MALADE !!! **GRÈVE LOCALE** **VENDREDI 26 JUIN 2026** **ACTE II**

Sevrey, le 17 juin 2026

Les syndicats **CGT et FO** appellent à la mobilisation de l'ensemble du personnel de l'EPSM 71.

Depuis des mois, les agents alertent sur la **dégradation de leurs conditions de travail**. Est pointé du doigt le manque de moyens, les organisations de service sous tension, les décisions insuffisamment préparées et le manque de communication claire des directions.

Aujourd'hui, les agents de terrain ne peuvent plus assurer leurs missions dans des conditions satisfaisantes. La qualité des prises en soins est fragilisée, les équipes sont épuisées, les patients sont malmenés, et le fonctionnement de l'établissement repose trop souvent sur le mode dégradé.

Afin que les revendications des agents soient enfin prises en compte, les syndicats **CGT et FO** demandent :

- **Une meilleure anticipation des fermetures, réductions d'activité, gels de lits et réorganisations de services** : l'absence d'anticipation ne peut plus servir de prétexte aux passages en force de la direction, aux décisions brutales, insuffisamment préparées ou annoncées sans concertation préalable des équipes concernées. Les personnels doivent être associés en amont, avec une information claire et une concertation réelle.
- **Une information claire, officielle et fiable** à destination des agents, des équipes concernées et des représentants du personnel ;
- **Le respect des circuits officiels d'information et de consultation**, sans substitution des instances par des supports de communication générale comme *Atouts EPSM*.
- **Un dialogue social réel et anticipé**, permettant aux représentants du personnel d'analyser les projets et de porter utilement les alertes des agents ;
- **La transmission de documents complets, lisibles, exploitables et imprimables avant les instances**, sans oublier un délai d'étude adapté à ces documents.
- **La construction des projets institutionnels avec les équipes concernées**, dans des délais permettant une réelle appropriation ;
- **La prise en compte de la dégradation des conditions de travail**, de la perte de sens, de l'épuisement professionnel et des risques psychosociaux ;
- **Un état des lieux clair** des difficultés médicales, des postes vacants, des départs connus et de leurs conséquences sur les organisations de soins ;
- **Des mesures concrètes pour renforcer l'attractivité de l'établissement** et limiter les départs de professionnels ;
- **Une réelle adéquation entre les projets portés par l'établissement, les moyens humains disponibles et la charge réelle de travail.**

- **Le renforcement réel des moyens humains**, notamment en médecins psychiatres, UIMS, personnels soignants, ASH et équipes en tension, adapté aux besoins du terrain dans un souci de qualité des soins.
- **L'arrêt de la surcharge de travail** et de l'usage banalisé du mode dégradé.
- **Des organisations du travail construites avec les agents**, et non imposées sans prise en compte de la réalité du terrain ;
- **Le maintien et la défense des accords locaux en place**, des congés, des repos et des droits collectifs pour le personnel de jour comme de nuit ;
- **Une priorité donnée aux formations dans le domaine de la psychiatrie**, afin de préserver la qualité des prises en soins et de sécuriser les pratiques professionnelles ;
- **Des réponses concrètes aux souffrances et aux inquiétudes exprimées par les personnels** des pôles PACS, PRISMe, PGP, PIJD, RM et de l'ensemble des secteurs en difficulté.

Une activité de près de **40 années au service des patients** se retrouve balayée, sans garanties suffisantes, sans anticipation claire et sans réponse à la hauteur des inquiétudes exprimées.

Le dernier exemple en date, concernant **l'équithérapie**, met une nouvelle fois en lumière la méthode et la stratégie employées par la direction pour arriver à ses fins.

Ce dossier révèle surtout un problème plus global : des décisions insuffisamment anticipées, des informations tardives ou partielles, des garanties absentes ou imprécises, et des agents trop souvent mis devant le fait accompli. Une nouvelle fois, « **la charrue est mise avant les bœufs.** »

Il serait grand temps que les directions revoient leur **modèle de management**.

Dans la continuité du mouvement du 6 novembre 2025, les syndicats CGT et FO constatent que les alertes portées à l'époque restent pleinement d'actualité.

Le 26 juin, faisons entendre la voix des agents !

**Les syndicats CGT et FO
Établissement Public de Santé Mentale 71**

L'équipe CGT EPSM 71
syndicatcgt@epsm71.fr - Tél 03.85.92.82.79 ou 8279

L'équipe FO EPSM 71
syndicat.fo@epsm71.fr - Tél 03.85.92.82.77 ou 8277